

Image not found or type unknown



pas de contact du Notaire, suite au décès de mes Beaux-Parents

Par **fouaisse**, le **29/06/2010** à **13:19**

Bonjour

Je suis veuve depuis 30ans, deux Enfants,mes Beaux-Parents sont décédés récemment et même si l'héritage est mince,une maison, mes Enfants n'ont jamais été contactés pour la succession,j'aimerais savoir qu'elles démarches je peux engager afin qu'ils ne soient pas spoliés de leur part respective... Merci de vos conseils